

## Le danger de la sécurité

Yann Marussich

Number 126, Spring 2017

Risques et dérapages 1/2

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/85531ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Les Éditions Intervention

### ISSN

0825-8708 (print)

1923-2764 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Marussich, Y. (2017). Le danger de la sécurité. *Inter*, (126), 12–17.



> Yann Marussich, *Traversée*, Théâtre de l'Arsefic, Lausanne, 2004. Photo : Isabelle Meister.

# LE DANGER DE LA SÉCURITÉ

► YANN MARUSSICH

*L'obscénité est dans l'hypocrisie des lois, l'abrutissement psychologique de la masse soumise, la limitation des mouvements de la chair au sein du champ social, la culture de la peur et de l'insécurité, l'étouffement planifié de l'expérience, l'infini des technologies qui perpétuent l'autorégulation et la discipline de foules fascinées par le spectacle de leur asservissement et la promesse d'une félicité nouvelle<sup>1</sup>. Antoine d'Agata*

Les assurances privées se sont réapproprié la notion du risque. De la même manière, la médecine s'est réapproprié le sens de la douleur et l'a transformé jusque dans nos perceptions. Mais le risque reste relatif. Les assurances ont su imposer une psychose autour du risque et créer un marché financier totalement spéculatif. Tout devient risque avec les assureurs. Ils ont su imposer aux politiques des lois, toutes aussi dangereuses les unes que les autres pour la liberté du corps de chacun. Les lois sur la sécurité empoisonnent les théâtres et les lieux culturels non seulement en contraignant les possibilités d'un artiste, mais en lui interdisant par exemple toute utilisation de feu ou d'animal. Je parle en particulier des lois suisses, pays où je vis, et de la France, où j'ai vécu également. Mais c'est aussi une pression financière énorme : mise aux normes coûteuse, frais de pompiers, frais de surveillance, etc. Tout ce budget de fonctionnement se fait au détriment du budget artistique et devient une manière de museler financièrement les artistes, sous couvert de sécurité. À ce mot, on ne peut rien opposer. On ne peut jamais dire qu'il y a abus. Ce serait remettre en cause cette grande mascarade aux bénéfices financiers inestimables, qui est régie par un conglomérat regroupant assureurs, banquiers, politiciens d'État et publicistes. Ils représentent les organes du pouvoir. La multiplication des lois fait la multiplication des bénéfices. De là, nous entrons dans l'abus de pouvoir. Mais plus un État a de lois, plus il est malade. Tellement malade que nous risquons sans cesse la contagion : la contagion de la bêtise, la contagion de la sécurité, la contagion de l'argent.

Il faut nous assurer pour tout parce que tout est devenu un risque. Tout mouvement est décortiqué et chaque partie de notre corps peut être assurée séparément, les prises de risque étant mesurées en conséquence. Le domaine de l'assurance envahit peu à peu chaque millimètre de notre corps et de notre espace vital. C'est un pas de plus vers une société de contrôle et de surveillance. Nous sommes dans la continuité de ce qu'annonçait Michel Foucault dans *Surveiller et punir* : la naissance de la prison, ce qu'il nomme le biopouvoir. Rien de nouveau. Juste le pire, mais en pire.



> Yann Marussich, *Autoportrait dans une fourmière*, Festival de la Bâtie, Genève, 2003. Photo : Isabelle Meister.

Les religions posent également le problème du risque, mais depuis encore plus longtemps : le risque de l'enfer, par exemple, si l'on dépasse les limites de l'emploi du corps imposées par certaines doctrines. Je ne veux pas m'étendre sur la question, c'est un sujet en soi. Mais il est clair que les religions ont formaté profondément notre perception du risque et créé des dégâts graves sur notre perception de la liberté. Il faudra encore un siècle pour nous nettoyer des religions polluantes.

#### NOTES SUR MA PRATIQUE DU RISQUE

Je vois deux formes de risque : le risque physique que je m'impose et que j'impose, et le risque de ne pas pouvoir être totalement libre partout à cause de la censure sur la nudité. Mais je ne vais pas remettre ma culotte pour faire plaisir aux institutions ou aux États. Je ne pratique pas l'autocensure, mais je dois composer avec les règles et les tolérances en vigueur.

Tout le monde me parle du risque dans mes performances. La plupart du temps, cette vision du risque est totalement erronée. Ce que je risque vraiment, les gens ne le voient pas toujours...

Les vrais risques que je prends sont purement d'ordre physique. Ce sont mes choix, et ils correspondent à une volonté profonde de dépassement. J'ai une démarche qui veut montrer de manière vivante les possibilités infinies du corps, et ce, de manière poétique. Le corps. Sa présence au monde. Son infinie richesse.

Ce qui m'intéresse, c'est le risque dans son sens premier, le risque presque animal, le danger, celui qui est intrinsèquement lié au corps. Oui, le risque existe encore. Oui, le danger existe encore. Celui que les animaux sentent et que nous avons oublié parce que notre notion du risque est complètement faussée par les lois et les croyances qui ont fait du danger une vaste opération financière et sécuritaire, un gain en argent et une domination sur les autres, la masse. Sentir le risque, c'est d'abord une question d'instinct et de survie, un mécanisme naturel

du corps. Mais depuis longtemps, la nature est bafouée et méprisée. De fait, tout ce qui ne rapporte pas d'argent au pouvoir est méprisé.

Quand j'imagine une performance, je ne pense qu'à son aspect artistique et à mes capacités physiques à la réaliser. Ce n'est qu'ensuite que je considère son aspect réalisable en termes de loi, de matériel, de coût. Ce que je cherche aujourd'hui, c'est à être *irrécupérable*, dans le sens où personne, aucun État, aucun média, aucune publicité, ne pourra me récupérer.

#### PARTITION D'UNE PERFORMANCE QUI N'AURA PAS LIEU

*Le glissement de sens du terme « risque » passant de la référence à une probabilité à celle d'une menace ou d'un danger est le symptôme d'une société hantée par la sécurité mais simultanément lucide sur l'étendue des menaces*<sup>2</sup>. David Le Breton

*Le danger de la sécurité*, c'est le titre d'un projet de performance qui m'est très cher, mais que je ne pourrai pas réaliser pour des raisons de sécurité. La législation sur les armes et leur utilisation dans un espace public m'interdit cette possibilité.

Je plante ici le décor : dans le fond d'un théâtre classique se trouve un mur de lumières de sortie de secours, toutes allumées. Je me tiens au milieu de la scène, debout et nu. Immobile. Devant moi : un micro sur pied. Au paradis (l'endroit tout en haut du public, au dernier balcon) est planqué un tireur d'élite. Alors commence une partition entre les coups de feu qui font exploser une à une les lumières, les textes qui dénoncent l'absurdité des lois concernant les théâtres (un audit de tous les techniciens de Genève et même d'autres pays) et la musique. Le texte serait enrichi de citations d'articles de presse et d'articles de loi, le tout lu en direct selon la partition, des textes en voix *off* pouvant intégrer cette partition. La loi en question interdit toute utilisation d'arme à feu de guerre avec des balles réelles. La loi genevoise interdit aussi les chiens d'attaque dans les théâtres, même avec un maître (chien professionnel).

Cette performance n'aura pas lieu. Mais il me tient à cœur de créer au fil du temps cette partition sur papier, qui deviendra l'œuvre même.

Je ne me lamente pas sur toutes les interdictions qui pèsent sur moi chaque fois que je fais des propositions de performance, mais je m'inquiète sérieusement du manque de liberté réelle de tout individu sur cette terre.

### CE QUE J'AI RISQUÉ

Les exemples que je donne ci-dessous sont anecdotiques par rapport au nombre de performances que j'ai données à travers le monde. Ce sont des gouttes d'eau qui, peu à peu, se transforment en acide.

J'ai risqué de ne pas faire ma performance *Bleu Remix* lors du Live Art Festival de Glasgow (2008) sous prétexte que je ne voulais pas écrire et signer un document qui devait expliquer le processus chimique de mes préparations qui transformaient mes larmes, mes humeurs nasales, ma bave, ma transpiration, en larmes bleues, en humeurs nasales bleues, en bave bleue, en transpiration bleue. Je ne voulais pas livrer mes secrets, en gros. J'ai accepté, pour finir, de créer un document stipulant simplement une décharge quant aux conséquences de ma performance sur mon corps. Je déplore ici que l'aspect administratif se soit insinué de manière perverse dans une démarche artistique.

Des programmeurs ont voulu que je porte plainte contre les agissements d'un spectateur qui est intervenu dans la performance *Traversée*, ce qui a eu pour conséquence mon crâne ouvert, ma perte de connaissance et mon transfert à l'hôpital. J'ai refusé catégoriquement de porter plainte et leur ai dit que j'acceptais pleinement les conséquences des risques que je prenais en faisant participer le public. Je ne voulais pas entrer dans ce jeu absurde de la délation en répondant à leur peur.

J'ai présenté il y a quelques années *Autoportrait dans une fourmilière* en Angleterre (2005). Le ministère de l'Agriculture a voulu me poursuivre en justice parce que j'avais importé des fourmis sans autorisation. Je comprenais tout à fait les mesures prises par les autorités sanitaires pour empêcher toute invasion animale pouvant déséquilibrer

l'écosystème animal de l'île. Mais mes fourmis (*Aphaenogaster senilis*) ne survivraient pas deux semaines en liberté. Ce n'étaient pas les fourmis argentines qui avaient colonisé toute la Méditerranée, mais des fourmis pacifistes du désert espagnol, leur nature étant de ne pas s'agrandir et dépasser les 5000 individus, ce qui n'est rien à comparer à la moindre fourmilière de nos régions alpines, qui comprend quelques milliards d'individus dans à peine parfois un mètre cube de terre. La méconnaissance des subtilités des différentes espèces de fourmis et l'intransigeance des mesures de sécurité et des mesures de précaution font que toutes les espèces sont traitées sans distinctions. La SPA française voulait aussi interdire ma performance sous prétexte que j'écrasais des fourmis. C'était faux : d'une part, elles étaient bien traitées et, d'autre part, n'importe quel citoyen tue chaque jour des fourmis sans s'en apercevoir.

Restons en Angleterre. J'ai longtemps gagné ma vie comme directeur technique et éclairagiste. J'étais un jour en tournée à Londres pour un spectacle de danse dans un théâtre de renommée. Il fallait pour le spectacle un noir complet, détail stipulé en lettre majuscules, en gras et souligné. Quand nous sommes arrivés, le directeur technique nous a signalé qu'il était impossible de faire un noir complet et que même la loi stipulait qu'il fallait que le public fût éclairé à 30 %. Incompréhension. Engueulades. Nous avons clairement dit que nous annulions pour non-respect du contrat. Finalement, nous avons eu gain de cause, mais le directeur technique s'est complètement déresponsabilisé et nous a fait savoir qu'il ne serait pas responsable en cas de problème. Nous en sommes arrivés à de telles absurdités : la proposition artistique est censurée par la loi, de manière totalement perverse. Ce qui m'étonne dans ce cas, c'est le silence des artistes anglais qui acceptent ce genre de loi sans révolte.

La nudité. Je reviens *toujours* sur ce thème parce que je suis *toujours* confronté à un problème d'une absurdité flagrante chaque fois que je veux jouer dans une institution. Ma performance *Autoportrait dans une fourmilière* a été censurée au musée d'histoire naturelle, en 2004, non pas par les programmeurs, mais par le directeur lui-même,



> Yann Marussich, *Bleu Remix*, Festival Archipel, Genève, 2009. Photo : Isabelle Meister.

un mois avant la première, sous prétexte que je serais nu. Le musée abritait pourtant la plus vieille femme au monde, dans toute sa nudité – mais empaillée. J'en suis venu à me dire que c'est empaillé que je rentrerais dans un musée. Que reste-t-il de naturel dans un musée d'histoire naturelle ? Moi qui voulais rendre hommage à la fourmière qui me fascinait enfant et qui a disparu de l'entrée du musée, j'ai été pris d'une déception et d'une rage qui sont toujours aussi virulentes aujourd'hui. Je ne me rappelle plus le nom du directeur de l'époque, mais il est le représentant toujours vivant des conquistadors qui éliminaient les Indiens parce que considérés comme inférieurs – puisque nus –, réduits à l'état d'animaux. La conquête n'est pas terminée.

Je ne parle même pas de tous les pays où je ne peux pas présenter d'office mes performances sous prétexte que je suis nu. Mais plus près de chez nous, la France, où la nudité est encore autorisée sur scène, connaît aujourd'hui un retour au puritanisme. En effet, des programmeurs commencent à faire pression sur les chorégraphes qui voudraient présenter des spectacles avec nudité. Ils disent clairement que, s'il y a de la nudité sur scène, ils ne seront pas programmés. Il faut commencer à réagir.

Tout le monde dans le milieu culturel (directeurs techniques, directeurs artistiques, techniciens, artistes...) se pose la question : d'où viennent ces lois si absurdes ? Mais personne ne cherche à savoir vraiment.

Je n'en pouvais plus de ces lois sur la sécurité dans les théâtres et les lieux culturels qui empoisonnaient la créativité de toute une communauté artistique. Pour en avoir le cœur net, je suis allé voir un des responsables de la sécurité. Il a fini par cracher le morceau et me dire que les lobbies des assureurs suisses faisaient pression sur les autorités politiques, ne reculant pas devant des pots-de-vin glissés sous la table. Au Parlement fédéral suisse, le tiers des représentants siège à un conseil d'administration d'assurances privées ou reçoit des enveloppes cadeaux. J'appelle cela de la corruption. Le fait a été dénoncé dans un documentaire à la télévision nationale, mais sans conséquences sérieuses. Un vague débat, puis tout s'est éteint : tout est redevenu comme avant ; aucune mesure n'a été prise. Il y a trop d'argent en jeu pour changer les choses. Et tous les États pratiquent la corruption en toute impunité.

Je pourrais continuer longtemps, mais ces quelques exemples illustrent bien l'étranglement législatif qui se ressert autour des artistes en général. L'absurdité des lois est liée directement au marché financier autour du risque, et c'est cela même la grande obscénité. Le risque ne vient pas de nous : le danger, c'est le pouvoir ; c'est le pouvoir qui est obscène. Les lois sur la sécurité ne répondent pas à une réelle prise en compte de l'humain, mais favorisent un marché financier qui rapporte beaucoup d'argent, l'homme étant devenu une machine à servir le pouvoir. La question demeure : quoi faire face à cet étranglement législatif et administratif ? Quoi faire face à l'irrationalité grandissante des lois ?

Mais ce combat administratif reste long et coûteux. Les contrats doivent être de plus en plus précis. Il faut tout compartimenter, justifier, comptabiliser. Il faut désigner un responsable pour tout. Tout acte. Tout mouvement. Il n'y a plus de place pour l'imprévisible. Et c'est justement cela qui m'intéresse : l'imprévisibilité entre le performeur et le public, comme tout ce qu'il y a d'invisible. Je suis pour la prise de risque, une prise de risque qui nous pousserait à aller plus loin et à nous concentrer sur l'essentiel : notre évolution intérieure. Le reste n'est qu'agitation du monde sur lui-même.

Mon combat est de pouvoir rester nu. Coûte que coûte. Et de pouvoir me mettre dans des situations extrêmes en toute liberté afin de créer des chocs émotionnels, de créer des chocs visuels. Je veux continuer à me battre contre l'obscénité des rouages du pouvoir, tant politiques que financiers.

Et surtout rester imperturbable devant la peur du monde. Ne pas céder à la pression. ◀

#### Notes

- 1 Antoine d'Agata, cité dans « Antoine d'Agata : autoportraits et entretien », *De l'air, le magazine qui donne à voir*, n° 60, été 2015.
- 2 David Le Breton, *La sociologie du risque*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1995, p. 23.

---

Né en 1966, **Yann Marussich** est un personnage à part dans la danse contemporaine et la performance. Depuis 1989, il a signé une cinquantaine de performances et de chorégraphies diffusées dans toute l'Europe, en Amérique du Sud et en Asie. De 1993 à 2000, il a parallèlement évolué dans le domaine de la programmation artistique en tant que directeur du Théâtre de l'usine (Genève). Il a également été le fondateur de l'ADC Studio (Genève) créé en 1993. Aujourd'hui, il se consacre exclusivement à la performance. En 2001, Yann Marussich signe *Bleu provisoire*, sa première pièce totalement immobile. Depuis, il s'enfonce dans l'introspection et la maîtrise de l'immobilité tout en confrontant son corps à diverses sollicitations, voire agressions : c'est là que se situe l'espace poétique du performeur, dans un contraste souvent violent entre ce que son corps subit et une impassibilité absolue d'où transparait une grande quiétude. Son champ d'exploration se situe entre l'art corporel et le bioart.





> Yann Marussich, *Ex-Pression*, Galerie Ex-Machina, Genève, 2009. Photo : Lara Lemmelet.